

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 9
Nbre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le 2 octobre à 14h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, Présidente, en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis.

Date de convocation : 22 septembre 2020

Etaient Présents sur place : Mmes Françoise DE ROFFIGNAC- Pascale GOT – Ghislaine GUILLEN - Marie-Pierre QUENTIN. MM Cyril PENAUD, Alain RENARD

Etaient Présents en visio-conférence : Mmes Célia MONSEIGNE, Sandrine DERVILLE, , Olivier ESCOTS.

Absents représentés : M. Dominique FEDIEU pouvoir à Mme Pascale GOT, M. Loïc GIRARD pouvoir à Mme Françoise DE ROFFIGNAC, M. Philippe LABRIEUX pouvoir à Mme Célia MONSEIGNE.

Secrétaire de séance : Alain RENARD

Délibération N°2020-03-50: Création d'un poste non permanent de rédacteur/ rédactrice

Vu le CGCT ;

Considérant la demande de détachement de la responsable administrative et financière du SMIDDEST ;

Considérant la nécessité pour le SMIDDEST d'assurer des tâches transversales d'accueil téléphonique, de secrétariat, d'appui logistique, de suivi comptable, contractuel et financier et de fonctionnement institutionnel,

Après discussion, il est décidé, à l'unanimité

Article 1. De créer un poste non permanent de 5 ans de catégorie B de rédacteur / rédactrice, ouvert aux fonctionnaires titulaires par voie de détachement, ou aux contractuels, pour une durée de 3 ans renouvelable, à compter d'octobre 2020, dont la rémunération est basée sur la grille indiciaire de la FPT et le régime indemnitaire en vigueur ;

Article 2. D'autoriser Madame la Présidente à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à la création de ce poste et au recrutement ;

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Braud-et-Saint-Louis le 02 octobre 2020

La Présidente
Pascale GOT
SMIDDEST
12 rue Saint Simon
33390 BLAYE
Durable de l'Estuaire de la Gironde